



# Guide pratique

## Sciences du Langage

### Didactique des langues

---

## Mise en forme du travail universitaire

### Citations et bibliographie

**Document accessible en ligne**  
(encart « Télécharger »)  
[llasic.univ-grenoble-alpes.fr/bulles](https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/bulles)

**UGA**  
UFR  
**LLASIC** Université Grenoble Alpes  
Bibliothèque Bulles

# Table des matières

<b>DEPOT ELECTRONIQUE DES MEMOIRES DE MASTER .....</b>	<b>2</b>
Présentation du mémoire.....	2
Procédure du dépôt de mémoire.....	3
Diffusion du mémoire.....	4
Mémoire et droit d'auteur.....	5
Droit d'auteur, citations et protection des données personnelles dans le mémoire.....	6
Repérer des sources fiables sur Internet .....	7
Le plagiat.....	8
<b>CITATION DES SOURCES ET NORME BIBLIOGRAPHIQUE.....</b>	<b>9</b>
Vocabulaire .....	9
Citation des sources dans le texte selon le style de présentation APA (7 <sup>e</sup> édition).....	11
Citation courte.....	12
Citation longue .....	12
<b>LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>16</b>
Les ouvrages.....	16
Ouvrage avec un seul auteur.....	16
Ouvrage dont l'auteur est un organisme ou une institution .....	16
Ouvrage avec plusieurs auteurs.....	17
Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s).....	17
Ouvrage traduit.....	17
Ouvrage électronique.....	17
Les chapitres d'ouvrages .....	17
Chapitre dans un ouvrage collectif.....	17
Chapitre dans un ouvrage électronique.....	18
Les articles & revues.....	18
Numéro de périodique thématique.....	18
Numéro de périodique thématique en ligne .....	19
Article dans un périodique .....	19
Article dans un périodique en ligne.....	19
Article d'un quotidien .....	19
Article d'un quotidien en ligne.....	19
Mémoire ou thèse.....	20
Version papier.....	20
Version électronique sur le web ou sur un dépôt institutionnel.....	20
Les dictionnaires et encyclopédies .....	20
Entrée rédigée par un auteur identifié .....	20

Entrée anonyme .....	20
Entrée d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique .....	21
Les pages spécifiques à l'intérieur d'un site web.....	21
Site web dans son ensemble .....	21
Tableau récapitulatif de présentation des références bibliographiques selon la norme APA 7 <sup>e</sup> éd. ....	22
Exemple : Bibliographie rédigée selon le style APA 7 <sup>e</sup> éd. ....	24

# DEPOT ELECTRONIQUE DES MEMOIRES DE MASTER

Les mémoires de Master sont des documents officiels d'examen. L'ensemble des étudiants doivent donc obligatoirement les déposer et les universités sont tenues de les archiver.

Depuis 2010, tous les mémoires soutenus à l'UFR LLASIC permettant l'obtention d'un diplôme de Master font l'objet d'un dépôt électronique en vue de leur conservation à la bibliothèque (les exemplaires du mémoire au format papier sont réservés aux membres du jury et au candidat).



## Présentation du mémoire

Afin de faciliter le travail de présentation et de saisie du mémoire, un modèle de mémoire est mis à votre disposition en ligne sur le site de l'université (<https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/procedure-de-depot-des-memoires-de-master-17061.kjsp?RH=1494583358064>).

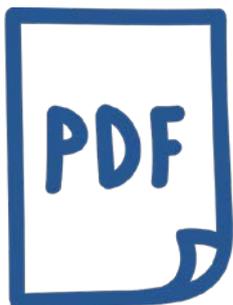
Ce modèle peut tout à fait être adapté. Toutefois, il est indispensable que les informations suivantes figurent bien sur votre mémoire :

- Nom de l'université (avec le logo) et de l'UFR concernée
- Prénom NOM
- Titre du mémoire
- Mémoire de Master de recherche ou professionnel, spécialité, parcours, option
- Nom du directeur de mémoire : « sous la direction de M. ou Mme Prénom Nom »
- Année universitaire
- Déclaration anti-plagiat datée
- Sommaire et/ou table des matières
- Sources bibliographiques
- Table des annexes
- Annexes
- En cas de diffusion : Résumé (environ 150 mots en dernière page) en français (et facultativement en anglais ou autre langue selon la pertinence du mémoire)
- 4 ou 5 mots-clés (en dernière page) en français (et facultativement en anglais ou autre langue selon la pertinence du mémoire).

En cas de doute sur les consignes de présentation du mémoire, vous devez vous référer en priorité à votre directeur de recherche. N'hésitez pas à également venir vous renseigner auprès des bibliothécaires.

---

## Procédure du dépôt de mémoire



L'ensemble du mémoire doit être remis en un seul fichier. Le volume qui rassemblera les annexes peut éventuellement faire l'objet d'un second fichier si vous le jugez utile. Le format accepté est le format PDF.

Lors du dépôt, le mémoire doit absolument comprendre un résumé, des mots clés et la déclaration antiplagiat remplie. Une autorisation de diffusion signée par le directeur de mémoire et par vous-même doit également être remise à la gestionnaire pédagogique (documents disponibles à l'adresse : <https://lasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/procedure-de-depot-des-memoires-de-master-17061.kjsp?RH=1494583358064>).

Ce dépôt peut s'effectuer :

- Soit en l'envoyant par courriel à [bulles@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bulles@univ-grenoble-alpes.fr)
- Soit en remettant une copie électronique du mémoire par clé USB à la bibliothèque Bulles



### A SAVOIR

- Pour les M1 : Le dépôt des mémoires n'est pas obligatoire pour toutes les spécialités/parcours, renseignez-vous auprès de la bibliothèque ou de votre secrétariat pédagogique.
- Pour les M2 : Le dépôt des mémoires est obligatoire.

## Diffusion du mémoire

La diffusion du mémoire a pour objectif de valoriser les travaux des étudiants en leur donnant un meilleur accès et une plus grande visibilité. Elle participe également à la constitution de la mémoire institutionnelle des composantes de l'université.

Contrairement à son dépôt, la diffusion du mémoire n'est pas obligatoire et doit être soumise à l'autorisation de l'étudiant et du directeur de mémoire.

3 possibilités s'offrent à vous après dépôt du mémoire concernant la diffusion

- **DUMAS** (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance)

Seuls les mémoires de Master ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 et ayant fait l'objet d'une soutenance peuvent être diffusés sur la base DUMAS. Les mémoires consultables sur la base DUMAS sont accessibles en texte intégral, de façon libre et universelle à partir de n'importe quel poste internet.

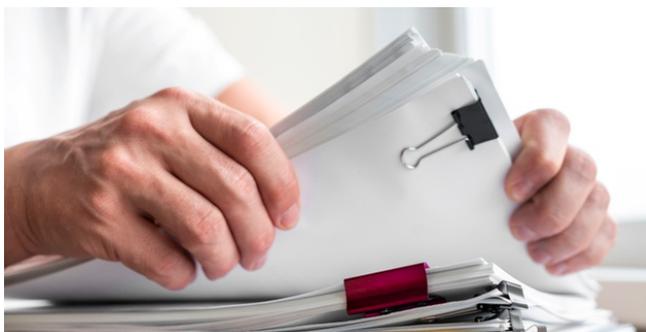


- **La GED** (Gestion Electronique des Documents)

Les mémoires consultables sur la GED sont accessibles en texte intégral, pour une consultation interne sur authentification, uniquement pour la communauté de l'Université Grenoble Alpes



- **REFUSER SA DIFFUSION**



Le mémoire sera alors déposé pour archivage à la bibliothèque, mais ne sera pas consultable.

### **Besoin d'informations complémentaires ?**

Adressez-vous au secrétariat pédagogique concerné ou à la bibliothèque Bulles ([bulles@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bulles@univ-grenoble-alpes.fr)).

---

## Mémoire et droit d'auteur

La rédaction d'un mémoire pour obtenir un diplôme de master est soumise au droit d'auteur : droit de l'auteur du mémoire, et droit des personnes/œuvres citées.

### AUTEUR DU MEMOIRE



L'étudiant qui rédige un mémoire est considéré comme l'auteur unique par la jurisprudence et par la loi (notamment le Code de propriété intellectuelle, article L112-2). Il est donc totalement protégé par le droit d'auteur.

C'est la raison pour laquelle il nous est indispensable d'obtenir de l'auteur du mémoire une autorisation de diffusion sur Internet.

### PERSONNES CITEES DANS LE MEMOIRE



D'une manière générale, sont protégées :

- les données personnelles (loi du 6 janvier 1978 « informatique et liberté »), c'est-à-dire « toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée »

- la vie privée, image, réputation des personnes

### ŒUVRES CITEES OU REPRODUITES DANS LE MEMOIRE



Tout extrait, simple ou plus significatif, nécessite la mention explicite de l'auteur et la source, dans le corps du texte et dans la bibliographie. Il faut parfois fournir une autorisation d'utilisation des œuvres, entretiens, images...



# Droit d'auteur, citations et protection des données personnelles dans le mémoire



Bibliothèque d'UFR langage, lettres et spectacle (Bulles)

## Mémoire de master : respect du droit des auteurs et protection des données personnelles

Rédiger un mémoire (ou tout autre document universitaire) fait de vous l'auteur d'une création intellectuelle originale. Votre mémoire est une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur.

Dans votre travail, vous êtes vous-mêmes amenés à faire des citations, à reproduire des parties d'œuvres protégées, à retranscrire des entretiens... Vous êtes alors dans l'obligation de respecter à votre tour le droit d'autres auteurs.

Vous insérez d'ailleurs en ce sens une déclaration anti-plagiat dans votre mémoire ; et dans certains cas, il vous faudra réunir les autorisations d'utilisation des auteurs que vous citez ou dont vous utilisez les productions.

Votre mémoire est susceptible d'être mis en ligne sur Dumas (sur internet accessible à tous) ou sur la GED (intranet de l'UGA). Ce document vous présente les règles à respecter en cas de diffusion et vous accompagne vis-à-vis du droit des auteurs et de la protection des données personnelles, pour les ressources utilisées dans votre mémoire.

### 1. Ressources et autorisation d'utilisation

Vous êtes nombreux à illustrer votre travail avec des images ou des photos, à enrichir de documents qui ne vous appartiennent pas, à utiliser des entretiens... Comme les images et documents sont protégés par le droit d'auteur, il vous revient de respecter ce droit de propriété des auteurs sur leurs œuvres.

#### 1.1. L'autorisation d'utilisation de la propriété des auteurs

Reproduire des œuvres, images, photos, interviews... dans votre mémoire implique de posséder l'autorisation d'utilisation des auteurs à qui vous empruntez les œuvres, celle des personnes que vous interviewez, celles des personnes qui sont présentes sur vos photos...

À vous donc de vous assurer que les auteurs que vous utilisez dans votre mémoire donnent leur consentement à cette diffusion grâce à une autorisation d'utilisation.

#### 1.2. Qu'est-ce que l'autorisation de diffusion ?

Il s'agit d'un document écrit dans lequel les auteurs acceptent de céder le droit de reproduire, mais également de communiquer leur œuvre à un public en ligne.

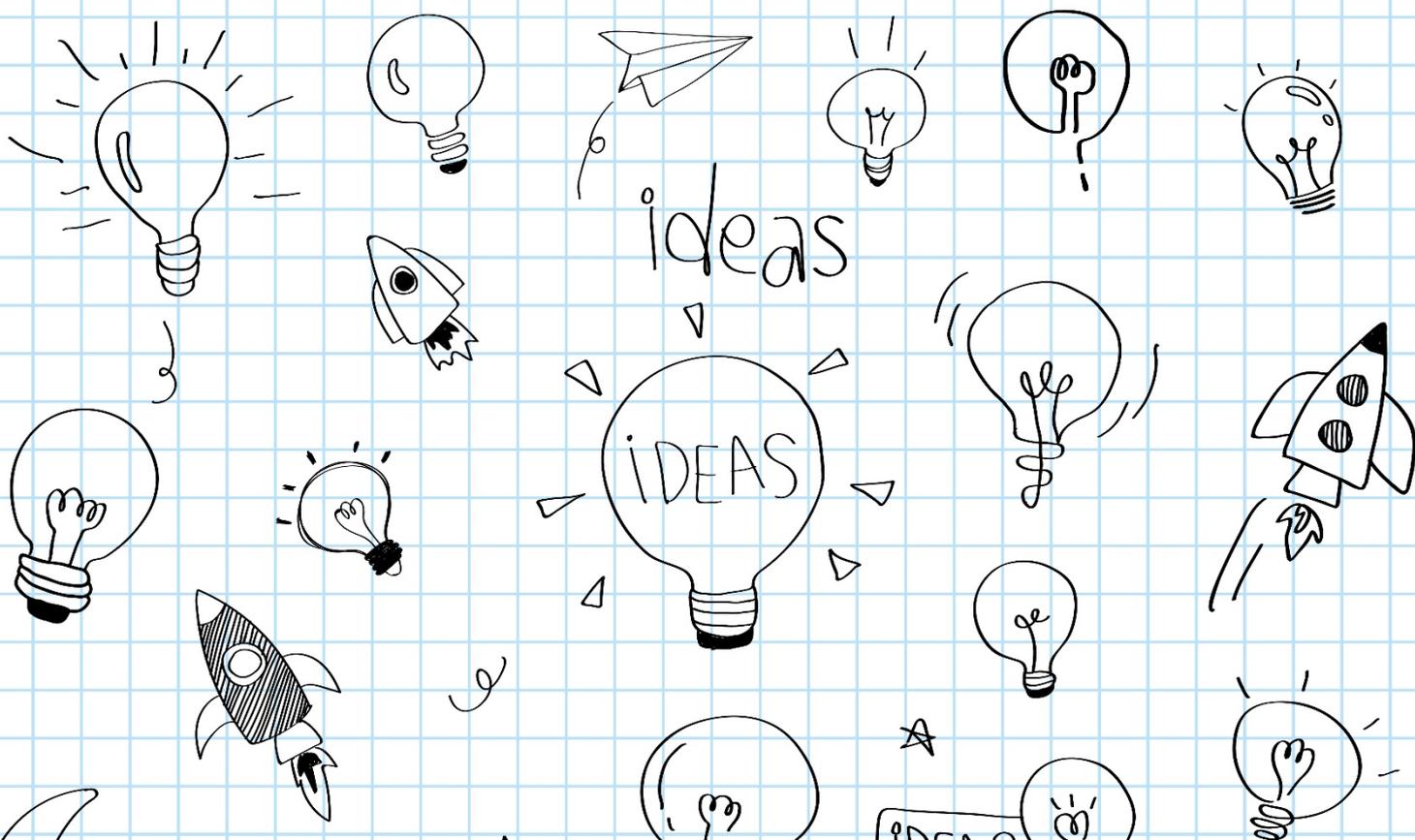
Dans votre travail, vous êtes amenés à faire des citations, à reproduire des parties d'œuvres protégées, à retranscrire des entretiens... Vous êtes alors dans l'obligation de respecter les droits d'auteurs.

Un document spécial est consacré aux consignes à respecter dans votre mémoire au sujet du droit des auteurs et de la protection des données personnelles. Ce document détaille la démarche à suivre pour citer des extraits d'œuvre, insérer des images ou des photos, des copies d'écran, des retranscriptions d'entretien, des données personnelles...

Pour y accéder : [https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/doc-pour-etudiants-droits-d-auteurs-demandes-d-utilisation-1-1594023604833-pdf?ID\\_FICHE=1103800&INLINE=FALSE](https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/doc-pour-etudiants-droits-d-auteurs-demandes-d-utilisation-1-1594023604833-pdf?ID_FICHE=1103800&INLINE=FALSE)

## ATTENTION

Des maisons d'édition contactent parfois les étudiants leur proposant de publier leur mémoire. Nous vous invitons à la plus grande prudence avant de vous engager avec eux et nous vous recommandons de demander conseil à votre directeur de recherche ou au personnel de votre bibliothèque de département



---

## Repérer des sources fiables sur Internet



### IDENTIFIER LA SOURCE

Explorer le site, la page « contacts »

---



### IDENTIFIER L'AUTEUR

Faire une recherche rapide sur l'auteur. Trouver une petite biographie afin de s'assurer de sa légitimité sur le sujet. Est-il fiable ? Existe-t-il vraiment ?

---



### ALLER AU-DELA DU TITRE

Les titres sont parfois accrocheurs mais ne sont pas forcément représentatif du contenu de l'article. Allez plus loin, en lisant dans un premier temps : le sommaire, l'introduction, la conclusion. Puis si l'article vous semble pertinent, lisez le entièrement.

---



### DETECTER DES INDICES DE FIABILITE

Repérer que le texte ne soit pas rempli de fautes d'orthographe.

Vérifier s'il y a une bibliographie en fin d'article, et s'il y a des liens, les vérifier.

---



### DES DOUTES SUR LA SOURCE ?

Demander de l'aide à votre enseignant ou à un bibliothécaire. Quoiqu'il en soit, si un doute subsiste sur la fiabilité de l'article, ne pas citer cette source.

---

## Le plagiat

Le plagiat ou vol littéraire, est le fait de faire passer les textes d'autrui pour les siens. Il consiste à s'appropriier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens.

Adoptez de bonnes pratiques lorsque vous citez des auteurs dans la rédaction de vos travaux universitaires :

Le nom de l'auteur et la référence du document doivent être clairement identifiés. Les citations devront clairement apparaître : utilisation des guillemets ou de l'italique dans le cas d'un texte.

Le nombre de citations doit être limité dans votre travail, il ne faut pas en abuser. Une citation sert essentiellement à illustrer un propos, une thèse et ne doit pas sortir de cette finalité.



Pour éviter le  
plagiat, citez  
clairement vos  
sources.

### A SAVOIR

En cas d'abus et de plagiat avéré, des sanctions disciplinaires sont appliquées aux usagers des établissements publics d'enseignement supérieur : avertissement, blâme, exclusion de l'établissement, de manière temporaire ou définitive, et jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

# CITATION DES SOURCES ET NORME BIBLIOGRAPHIQUE

## Vocabulaire

### NORME BIBLIOGRAPHIQUE

Une norme bibliographique existe pour préciser les éléments à mentionner dans les références bibliographiques et déterminer un ordre obligatoire pour les éléments. Les éléments indispensables qui doivent figurer dans toute référence bibliographique sont les suivants : le ou les auteur(s), la date, le titre et ses éventuels compléments, la zone d'édition.

### REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

La référence bibliographique est une citation des données bibliographiques nécessaires pour identifier un document. Elle comprend certaines mentions obligatoires (auteur, titre, édition...) qui doivent respecter un ordre précis.

### BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est la liste exhaustive des documents consultés ou cités pour élaborer votre travail et doit mentionner les documents effectivement cités.

Une bibliographie se présente le plus souvent par ordre alphabétique d'auteur (et ordre chronologique, le plus souvent décroissant, pour les ouvrages d'un même auteur).

La bibliographie se place à la fin du travail.

#### A SAVOIR

Les bibliothécaires de la bibliothèque Bulles peuvent organiser des formations Zotero en petits groupes.

Également, le service formation de la BU Droit et Lettres organise régulièrement des ateliers de formation à Zotero.

Pour en savoir plus sur les ateliers de la BU Droit-Lettres : <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr/se-former/>



## STYLES BIBLIOGRAPHIQUES

Il existe plusieurs styles de présentation des données bibliographiques (APA, ISO,...). Dans les disciplines de Sciences Humaines et Sociales, et en Sciences du langage, le style de présentation le plus répandu et préconisé est le **style A.P.A.** (American Psychological Association). La dernière édition de ce style de présentation est la 7<sup>e</sup> édition. Pour les autres domaines littéraires et scientifiques, il existe de nombreux styles de présentation. Suivez le style préconisé par vos enseignants, directeurs de mémoire ou de thèse.

**IMPORTANT : il est primordial que la bibliographie soit homogène et cohérente. Une fois que vous choisissez un style de présentation, il faut l'appliquer du début jusqu'à la fin de votre travail de rédaction.**

## OUTILS DE GESTION DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les outils de gestion de références bibliographiques tels que Zotero (gratuit), facilitent la gestion des références et l'élaboration de bibliographies. Ils permettent notamment :

- d'importer de manière automatisée des références issues de catalogues de bibliothèques, de bases de données ou de sites web
- d'organiser et de classer les références bibliographiques
- d'éditer automatiquement des bibliographies en respectant un style particulier d'intégrer des références dans un document de traitement de texte



## Citation des sources dans le texte selon le style de présentation APA (7<sup>e</sup> édition)

La rédaction d'un travail universitaire s'appuie sur des documents scientifiques, sur les idées d'une autre personne, il est donc impératif d'en indiquer les sources. Le style de présentation APA n'insère pas de notes de bas de page mais signale la source entre parenthèses.

### La paraphrase, la reformulation des propos de l'auteur

Sauf pour les passages obscurs, les définitions ou les citations célèbres, privilégiez la **paraphrase** des propos de l'auteur, c'est-à-dire la reformulation de ses idées sans en trahir le sens, tout en indiquant la source de votre référence.

Lorsque l'on retranscrit avec ses propres mots les idées d'un auteur, la norme APA préconise de ne citer que le nom de l'auteur et la date du document auquel on fait référence, de la manière suivante :

### (Nom de l'auteur, date de publication)

ex : Un travail récent (Blanchet, 2016) a démontré que...

Si le nom de l'auteur fait partie du texte, on ne mentionne **que la date** entre parenthèses

**ex :** Selon Blanchet (2016), il s'agit...

Si la référence comporte plus de trois auteurs, il ne faut pas tous les citer mais ne citer que le premier auteur suivi de la mention « et al. » et de la date.

**ex :** Cette étude récente (Bellard et al., 2010) a montré que...

**Remarque :** lorsqu'une référence comporte 2 ou 3 auteurs, les noms des auteurs sont séparés par une virgule et il faut insérer un « & » entre les deux derniers auteurs cités.

**Cas d'une citation secondaire :** lorsque l'on cite un auteur cité par un autre auteur et que l'on n'a pas eu la possibilité de consulter le document original, il faut indiquer le nom de l'auteur du document primaire, puis ajouter entre parenthèses "cité par" suivi du nom de l'auteur du document secondaire et du numéro de page.

**ex :** Les observations de Todorov (cité par Allouch, 2010, p. 149) ont montré que...

Si l'extrait à citer a été initialement publié dans une langue étrangère, il faut en faire une traduction littérale et ajouter [traduction libre] avant la référence du document et préciser la pagination.

**ex :** Selon Fäcke, utiliser et apprendre une ou plusieurs langues fait partie de la nature humaine [traduction libre] (2014, p. 17)

**Pour les pages ou sites Web,** la règle de citation est la même que pour les documents imprimés. Quelques remarques sur ce type de ressource :

\* si l'auteur est une institution, le noter comme tel. **ex :** (Bibliothèque de l'Université de Laval, 2013)

\* si le nom de l'auteur n'est pas mentionné, le remplacer par le titre ou les premiers mots du titre de la page/site Web

\* si la date n'est pas mentionnée, la remplacer par s.d. (= *sine datum* : sans date). ex : (Association de didactique du français langue étrangère, s.d.)



---

# Rédaction de la bibliographie

## Quelques conseils au préalable

Pour rédiger sa bibliographie, il est fortement conseillé **d'avoir en main** le document à citer ou d'avoir bien noté toutes les références au moment de la consultation du document.

Il est également recommandé de rédiger la bibliographie **au fur et à mesure des recherches** (si vous consultez un document intéressant pour votre travail, rédigez tout de suite la référence bibliographique et conservez la dans un document dédié). Cela vous permettra de gagner un temps précieux lorsque vous finaliserez votre travail.

## Où trouver les éléments utiles ?

Pour les **livres** : la page de titre du document donne des éléments plus complets et justes que ceux présents sur la couverture : titre (et sous-titre s'il y a lieu), auteur, éditeur. La mention de copyright (©) se trouve généralement au dos de cette page et comprend la date et le lieu de publication, le nom de l'éditeur.

Pour les **articles** : il faut donc se reporter à la table des matières et à la page de couverture.

**Astuce** : vous n'avez pas le document en main pour rédiger la référence ? ou vous avez des difficultés pour repérer les différents éléments (éditeur, date...) ? Consultez alors la notice bibliographique du document sur Beluga ou d'autres catalogues de bibliothèque.

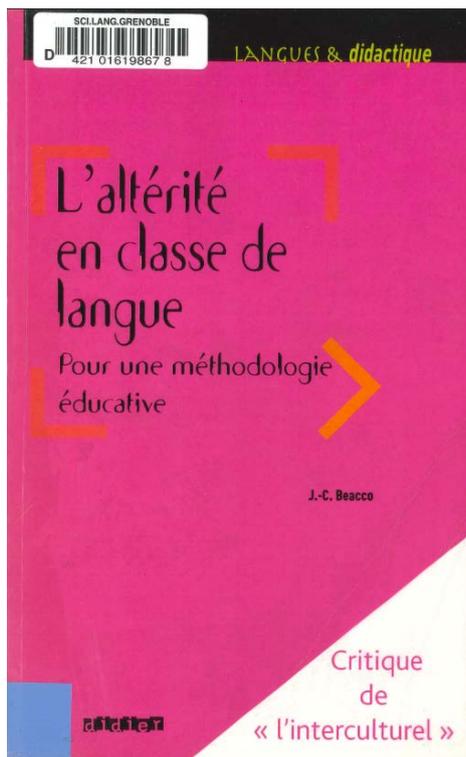
## Remarques générales

- La **mention d'édition** (2<sup>ème</sup> édition, nouvelle édition revue et corrigée...) doit être précisée entre parenthèses après le titre de l'ouvrage sous une forme abrégée = (2<sup>e</sup> éd.), (nouv. éd.), (éd. rev. et corr.)...
- Si **deux éditeurs** (co-édition) : les séparer par « / » (ex : Hermès/Lavoisier)
- Si **l'année d'édition n'est pas connue**, la remplacer par (s.d.)
- Si **le lieu d'édition n'est pas connu**, le remplacer par (s.l.)
- Pour les **ressources électroniques** : pour les articles, privilégier le signalement du DOI (Digital Object Identifier) lorsqu'il est disponible, au lieu de l'URL. Le DOI est un numéro international qui permet d'identifier de manière pérenne une ressource numérique (même si son adresse URL a changé). On le trouve généralement dans les informations sur l'article en ligne.
- Lorsque l'on a **plusieurs publications d'un même auteur** dans une même année, il faut les « numéroter » (afin de pouvoir les différencier lors des citations dans le texte) :

**ex** : Trimaille, C. (2007a). Accueil et intégration : à propos des connaissances linguistiques. *Ecart d'identité*, 111, 25-27.

Trimaille, C. (2007b). Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente. *Cahiers de praxématique*, 49, 183-206.

Exemple de rédaction de la référence bibliographique pour le document suivant :



Première de couverture

Titre

L'altérité  
en classe de langue  
Pour une méthodologie éducative

Jean-Claude Beacco

Auteur



Collection dirigée par J.-C. Beacco, V. Castellotti, J.-L. Chiss.

Editeur



Page de titre

Graphisme intérieur et couvert  
Mise en pages : Text'oh! (Dole)

Editeur et Date de copyright

« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. » « La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, au terme des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, » toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40) - « Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. »

© Les Éditions Didier, Paris 2018 ISBN : 9782278092239 Dépôt légal : 9223/01

Achévé d'imprimer en France, par DupliPrint à Domont en décembre 2017  
N° d'impression : 2017113912

Dos de la page de titre



LIVRE  
**L'altérité en classe de langue : pour une méthodologie éducative / Jean-Claude Beacco**  
 Beacco, Jean-Claude  
 2018  
 Disponible à UFR LLASIC BULLES Bât. Stendhal D RDC (407.1 BEAC) et d'autres localisations >



---

HAUT

ENVOYER VERS

DÉTAILS

OBTENIR

ETAGÈRE VIRTU...

LIENS

Envoyer vers

  
EXPORTER  
BIBTEX

  
EXPORT  
RIS

  
EASYBIB

  
ENDNOTE

  
REFWORKS

  
IMPRIMER

  
CITATION

  
PERMALIEN

 COURRIEL

---

Détails

<b>Titre</b>	L'altérité en classe de langue : pour une méthodologie éducative / Jean-Claude Beacco
<b>Auteur</b>	Beacco, Jean-Claude >
<b>Sujet</b>	Langues -- Étude et enseignement > Éducation interculturelle >
<b>Description</b>	La 4e de couverture indique : "L'« interculturel » a fait couler beaucoup d'encre. Mais ce projet éducatif peine à trouver le chemin de la <b>classe de langue</b> . Ce livre entreprend de donner à l'éducation interculturelle une forme adaptée à ce contexte spécifique qui soit distincte des apprentissages de la <b>langue</b> mais compatible avec elle. On expose une approche simple et systématique qui, de la surprise à la verbalisation en passant par l'analyse, fasse émerger les réactions des apprenants à des faits de sociétés autres. Celles-ci doivent être mises à l'épreuve du débat avec la <b>classe</b> et avec l'enseignant, seul moyen réaliste de faire que s'assouplissent un tant soit peu des attitudes ego-ethnocentriques. On propose ainsi des démarches concrètes pour que l'apprentissage des langues, lieu de contact singulier avec l'altérité, contribue à l'indispensable éducation au vivre-ensemble démocratique."
<b>Autre titre</b>	L'altérité en classe de langue pour une méthodologie éducative critique de "l'interculturel"
<b>Titres associés</b>	MAIN SERIES : <a href="#">Langues &amp; didactique</a> >
<b>Collection</b>	<a href="#">Langues &amp; didactique</a> >
<b>Éditeur</b>	Paris : Didier
<b>Date d'édition</b>	2018
<b>Format</b>	1 volume (304 p.) : couverture illustrée en couleurs ; 22 cm
<b>Identifiant</b>	ISBN : 978-2-278-09223-9
<b>PPN</b>	224326678
<b>Lien SUDOC</b>	<a href="#">Afficher la notice dans le SUDOC</a>

### Notice bibliographique extraite de Beluga

Avec tous ces éléments, nous pouvons rédiger la référence bibliographique de ce livre :

Beacco, J.-C. (2018). *L'altérité en classe de langue : pour une méthodologie éducative*. Didier

**Citation de type paraphrase dans le texte :** (Beacco, 2018)

**Citation directe dans le texte :** (Beacco, 2018, p. 13)

**Forme narrative :** Selon Beacco (2018), ...



# LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## Les ouvrages

### Ouvrage avec un seul auteur



Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). *Titre de l'ouvrage : sous-titre* (mention d'édition). Maison d'édition.

Garric, N. (2001). *Introduction à la linguistique*. Hachette.

Descotes-Genon, C. (2005). *L'exercisier : manuel d'expression française* (2<sup>ème</sup> éd.). Presses universitaires de Grenoble.

**Remarque** : sous-titre et mention d'édition sont des informations à préciser si nécessaire seulement (elles figurent sur la page de titre du document).

### Ouvrage dont l'auteur est un organisme ou une institution

Un organisme, une institution ou une association... sont considérés comme auteur.s.

Ministère de l'Education Nationale (2008). *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? Les nouveaux programmes 2008-2009*. CNDP.

**Remarque** : S'il s'agit d'une association, il faut noter son nom en toutes lettres même si l'abréviation est très connue.



---

## Ouvrage avec plusieurs auteurs



**Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (Année). Titre de l'ouvrage. Maison d'édition.**

Dessales, J.-L., Picq, P., & Victorri, B. (2006). *Les origines du langage*. Editions Le Pommier.

## Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s)

Lorsque la fonction de l'auteur est précisée sur la page de titre de l'ouvrage (ex : « dirigé / coordonné / édité par... »), il faut le mentionner entre parenthèse derrière le nom :

**Auteur, A. (fonction sous forme abrégée) (Année). Titre de l'ouvrage. Maison d'édition.**

Anis, J. (dir.) (2001). *Parlez-vous texto ?* Le Cherche midi.

Dortier, J.-F. (coord.) (2001). *Le langage : nature, histoire et usage*. Sciences Humaines Editions.

## Ouvrage traduit

On cite l'auteur original de l'œuvre suivi de la date de publication, du titre et de la maison d'édition de la **traduction**. La mention d'édition (si nécessaire) ainsi que les mentions de responsabilité liées à la traduction et l'adaptation s'insèrent entre parenthèses après le titre (ces informations sont séparées par un point-virgule).

**Auteur, A. (Année). Titre du livre (traduit par A. Traducteur). Maison d'édition.**

Chomsky, N. (2012). *Le langage et la pensée* (nouv. éd. augm. ; traduit par L.-J. Calvet et C. Bourgeois). Payot.

## Ouvrage électronique

**Auteur, A. (Année). Titre du livre. Maison d'édition. Adresse URL du document ou DOI**

Pruvost, J., & Sablayrolles, J.-F. (2012). *Les néologismes* (2<sup>e</sup> éd.). Presses universitaires de France. Consulté sur <http://www.cairn.info/les-neologismes--9782130592105.htm>

**Remarque** : il ne faut pas mettre de point après le DOI ou l'URL

# Les chapitres d'ouvrages

## Chapitre dans un ouvrage collectif

**Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, A., Directeur, B., & Directeur, C. (dir.), Titre du livre (édition, volume s'il y a lieu, p. page de début - page de fin du chapitre). Maison d'édition.**

Billiez, J., & Lambert, P. (2008). Dans les coulisses de la (socio)linguistique urbaine française : le silence criant des filles. Dans A. Moussirou-Mouyama (dir.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet* (2<sup>e</sup> éd., p. 364-370). Editions Ecriture.

## Remarques :

- Le titre de l'ouvrage collectif est en italique (et non le titre du chapitre). Pour les auteurs de l'ouvrage collectif (directeurs de publication ou éditeurs scientifiques), l'initiale du prénom est exceptionnellement placée avant le nom.
- Ce modèle s'applique uniquement pour les chapitres rédigés par un ou plusieurs auteurs différents du ou des directeurs scientifiques. Pour les chapitres qui ne sont pas signés individuellement, il faut rédiger la référence bibliographique de l'ouvrage dans son ensemble.

## Chapitre dans un ouvrage électronique

Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur 2, & C. Directeur, C. (dir.), *Titre du livre* (édition, volume s'il y a lieu, p. page de début - page de fin du chapitre). Maison d'édition. Consulté sur adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)

Mellet, S. (2005). Ponctuation et continuité dans les textes latins : la réception des éditeurs-traducteurs. Dans A. Jaubert (éd.), *Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle* (p. 15-43). ENS Éditions. Consulté sur <http://books.openedition.org/enseditions/132>

**Remarques** : idem que pour un chapitre de livre (voir ci-dessus)

## Les articles & revues

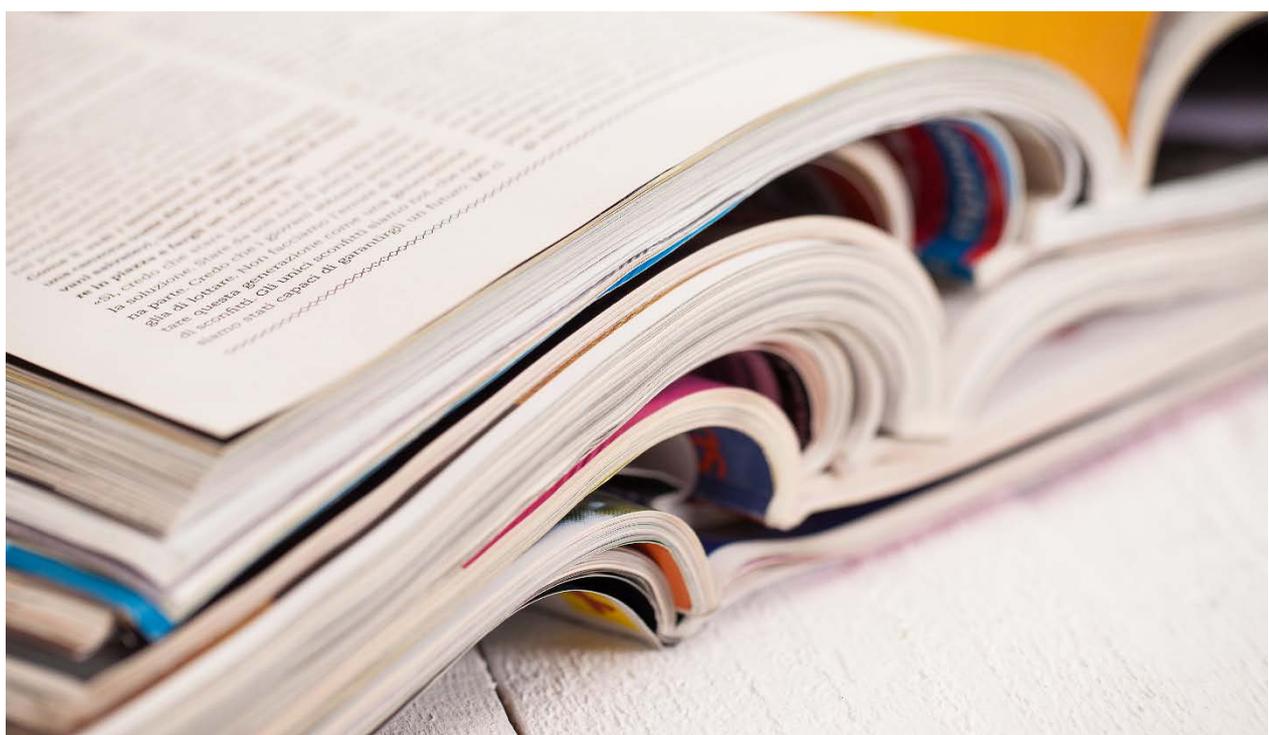


### Numéro de périodique thématique

Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. *Titre du périodique, n° du périodique*. Maison d'édition.

Nonnon, E., & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. *Repères, 35*. INRP

**Remarque** : le titre du périodique et le numéro sont en italique et non le titre thématique.



---

## Numéro de périodique thématique en ligne

Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. *Titre du périodique, n° du périodique*. DOI (de préférence) ou Consulté sur adresse URL de l'article

Cadet, L., & Rinck, F. (coord.) (2014). Pratiques de l'écrit en formation. *Le français aujourd'hui*, 184. Consulté sur <http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-1.htm>

## Article dans un périodique

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume (numéro), page de début - page de fin*.

Frier, C., & Guernier, M.-C. (2007). Paroles de lecteurs et si les usages scolaires empêchaient de pratiquer la lecture ? *Repères*, 35, 117-138.

Collès, L. (2008). La quête identitaire des adolescents issus de l'immigration maghrébine à travers un roman de la littérature beur. *Le langage et l'homme*, 43 (1), 65-77.

**Remarque** : le titre, numéro et volume du périodique sont en italique (et non le titre de l'article). Certains périodiques ont une numérotation simple (numérotation continue : 1, 2, 3...), d'autres ont une double numérotation : un numéro de volume ou tome + un numéro dans le volume (ex : volume 25 n°1, volume 25 n°2... ou tome 5.1, tome 5.2...) => dans ce cas, il faut le noter dans la référence bibliographique : *Titre du périodique, volume* (numéro).

## Article dans un périodique en ligne

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume (numéro), page de début - page de fin*. doi (de préférence) : ou Consulté sur adresse URL de l'article

Hamel, M.-J. (2013). Analyse de l'activité de recherche d'apprenants de langue dans un prototype de dictionnaire en ligne. *Alsic*, 16. doi : 10.4000/alsic.2613

Baudé, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. *EpiNet*, 115. Consulté sur <http://www.epi.asso.fr/epinet.htm>

**Remarque** : dans ces deux exemples, les articles en ligne ne sont pas paginés, il n'y a donc aucune mention de pagination dans la référence bibliographique.

## Article d'un quotidien

Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien, p. page de début - page de fin*.

Brafman, N. (2014, 14 janvier). À Nantes, l'université accablée par les pénuries et un plan de redressement. *Le Monde*, p. 12.

## Article d'un quotidien en ligne

Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien*. Consulté sur URL de l'article

Bentolila, A. (2008, 03 septembre). La maternelle, machine de guerre contre les inégalités. *Le Monde*. Repéré à [http://www.lemonde.fr/web/recherche\\_resultats/1,13-0,1-0,0.html](http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html)

---

## Mémoire ou thèse

### Version papier

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse ou du mémoire* (Mention du grade et information de publication). Université, Lieu (si cette information n'apparaît pas dans le nom de l'université).

**Remarque** : On ajoute « inédit.e » lorsque que vous citez la version papier de soutenance non publiée.

Juge, A. (2009). *L'écrit et son support : passage...* (Mémoire de master 2 inédit). Université Stendhal-Grenoble 3.

Dupuis, F. (2011). *Une approche linguistique et phénoménologique de la sémantique du mot amour* (Thèse de doctorat inédite). Université d'Orléans.

### Version électronique sur le web ou sur un dépôt institutionnel

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse ou du mémoire*. (Mention du grade, Université, Lieu s'il n'apparaît pas dans le nom de l'université). Nom du site. Adresse URL du document ou doi

Zghaibeh, R. (2019). *La chanson française comme outil didactique : pour un nouvel enseignement / apprentissage de l'oral en classe de FLE en Syrie*. (Thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III). HAL. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02879199>

Durieux, S. (2020). Mise en place d'un dispositif d'ateliers de conversation interculturels pour jeunes parents migrants. (Mémoire de Master 2, Université Grenoble Alpes). DUMAS. [https://dumas.ccsd.cnrs.fr/SL\\_FLE-GRE3-MEM/dumas-02978560](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/SL_FLE-GRE3-MEM/dumas-02978560)

## Les dictionnaires et encyclopédies

### Entrée rédigée par un auteur identifié

Auteur de l'entrée, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie* (volume, p. page de début-page de fin). Maison d'édition.

Messerli, P. (1980). Aphasie. Dans *Dictionnaire encyclopédique de psychologie* (vol.1, p. 82-85). Bordas.

### Entrée anonyme

Titre de l'entrée (Année). Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Maison d'édition.

Aphasie (2005). Dans *Le Nouveau Littré*. Garnier.

---

## Entrée d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique

Titre de l'entrée. (Année). Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Consulté le date de consultation à URL de l'article OU URL de la version consultée

Multilinguisme. (2021, 20 janvier). Dans *Wikipedia*.

<http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Multilinguisme&oldid=179034755>

**Remarque** : pour les ressources susceptibles d'évoluer régulièrement comme les wikis, précisez la date de consultation du document ou indiquez l'URL de la version consultée (possible pour Wikipedia)

## Les pages spécifiques à l'intérieur d'un site web

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Nom du site (sauf si le nom est le même que l'auteur). Adresse URL de la page

URFIST de Strasbourg. (2012). *Respecter le droit d'auteur*. <http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html>

Le Deuff, O. (2008). *De l'innovation à la poursuite didactique*. Guide des Egarés.

<http://www.guidedesegares.info/2008/03/27/de-linnovation-a-la-poursuite-didactique/>

## Site web dans son ensemble

Lorsque l'on cite un site Web dans son ensemble, on donne uniquement l'adresse du site **entre parenthèses dans le texte**. Aucune référence correspondante n'est requise en bibliographie.

**Exemple** : Le Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique (<https://scp.dec.ens.fr/en>) oriente ses recherches autour d'axes liés à la compréhension des mécanismes psychologiques qui sous-tendent l'acquisition et le fonctionnement de fonctions cognitives typiquement humaines, telles que le langage, la cognition sociale, et la conscience.

## Tableau récapitulatif de présentation des références bibliographiques selon la norme APA 7<sup>e</sup> éd.

Type de document	Modèle	Exemple
<b>Ouvrage</b>	Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (Année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition s'il y a lieu). Maison d'édition.	Dessales, J.-L., Picq, P., & Victorri, B. (2006). <i>Les origines du langage</i> . Editions le Pommier.
<b>Ouvrage électronique</b>	Auteur, A. (Année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition s'il y a lieu). Maison d'édition. Adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)	Pruvost, J., & Sablayrolles, J.-F. (2012). <i>Les néologismes</i> (2 <sup>e</sup> éd.). Presses universitaires de France. <a href="http://www.cairn.info/les-neologismes--9782130592105.htm">http://www.cairn.info/les-neologismes--9782130592105.htm</a>
<b>Chapitre</b>	Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur & C. Directeur (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition s'il y a lieu) (p. page de début - page de fin du chapitre). Maison d'édition.	Billiez, J., & Lambert, P. (2008). Dans les coulisses de la (socio)linguistique urbaine française : le silence criant des filles. Dans A. Moussirou-Mouyama (dir.), <i>Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet</i> (2 <sup>e</sup> éd., p. 364-370). Editions Ecriture.
<b>Chapitre électronique</b>	Auteur du chapitre, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur ou éditeur scientifique de l'ouvrage, B. Directeur & C. Directeur (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (p. page de début - page de fin du chapitre). Maison d'édition. Adresse URL du document ou doi (s'il y a lieu)	Mellet, S. (2005). Ponctuation et continuité dans les textes latins : la réception des éditeurs-traducteurs. Dans A. Jaubert (éd.), <i>Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle</i> (p. 15-43). ENS Éditions. Repéré à <a href="http://books.openedition.org/enseditions/132">http://books.openedition.org/enseditions/132</a>
<b>Périodique thématique</b>	Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. <i>Titre du périodique, n° du périodique</i> . Maison d'édition.	Nonnon, E., & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. <i>Repères</i> , 35. Lyon : INRP
<b>Périodique thématique en ligne</b>	Auteur, A. (Année). Titre du numéro thématique. <i>Titre du périodique, n° du périodique</i> . Doi (de préférence) ou Adresse URL de l'article	Cadet, L., & Rinck, F. (coord.) (2014). Pratiques de l'écrit en formation. <i>Le français aujourd'hui</i> , 184. <a href="http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-1.htm">http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-1.htm</a>
<b>Article</b>	Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique, volume</i> (numéro), page de début - page de fin.	Frier, C., & Guernier, M.-C. (2007). Paroles de lecteurs et si les usages scolaires empêchaient de pratiquer la lecture ? <i>Repères</i> , 35, 117-138.
<b>Article électronique</b>	Auteur, A. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique, volume</i> (numéro), page de début - page de fin. Doi (de préférence) : ou Adresse URL de l'article	Baudé, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. <i>EpiNet</i> , 115. <a href="http://www.epi.asso.fr/epinet.htm">http://www.epi.asso.fr/epinet.htm</a>

<b>Article de quotidien</b>	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien</i> , p. page de début - page de fin.	Brafman, N. (2014, 14 janvier). À Nantes, l'université accablée par les pénuries et un plan de redressement. <i>Le Monde</i> , p. 12.
<b>Article de quotidien en ligne</b>	Auteur, A. (Année, jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien</i> . URL de l'article	Bentolila, A. (2008, 03 septembre). La maternelle, machine de guerre contre les inégalités. <i>Le Monde</i> . <a href="http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html">http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html</a>
<b>Mémoire ou thèse</b>	Auteur, A. (Année). <i>Titre de la thèse ou du mémoire</i> (Mention du grade et information de publication). Université, Lieu (si cette information n'apparaît pas dans le nom de l'université).	Goossens, V. (2005). <i>Une typologie des noms de sentiment basée sur leurs collocations verbales</i> (Mémoire de master 2 inédit). Université Stendhal-Grenoble 3.
<b>Mémoire ou thèse électronique</b>	Auteur, A. (Année). <i>Titre de la thèse ou du mémoire</i> . (Mention du grade, Université, Lieu). Adresse URL du document ou doi	Plouvier, S. (2013). <i>Enseignants en langues et technologies numériques : aspects méthodologiques de la conduite du changement</i> . (Mémoire de Master 2, Université Stendhal-Grenoble3). <a href="http://dumas.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?&amp;halsid=5lidufdi5dom11bt0ksg9rl3m2&amp;label=SL_FLE-GRE3-MEM&amp;langue=fr&amp;action_todo=view&amp;id=dumas-00871656&amp;version=1">http://dumas.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?&amp;halsid=5lidufdi5dom11bt0ksg9rl3m2&amp;label=SL_FLE-GRE3-MEM&amp;langue=fr&amp;action_todo=view&amp;id=dumas-00871656&amp;version=1</a>
<b>Entrée dans un dictionnaire</b>	Auteur de l'entrée, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans <i>Titre du dictionnaire/encyclopédie</i> (volume, p. page de début-page de fin). Maison d'édition.	Messerli, P. (1980). Aphasie. Dans <i>Dictionnaire encyclopédique de psychologie</i> (vol.1, p. 82-85). Bordas.
<b>Entrée dans un dictionnaire en ligne</b>	Titre de l'entrée. (Année). Dans <i>Titre du dictionnaire/encyclopédie</i> . Consulté le date de consultation sur URL de l'article OU lien vers la version citée	Acquisition du langage. (2020, 29 mai). Dans <i>Wikipedia</i> . <a href="http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Acquisition_du_langage&amp;oldid=171423223">http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Acquisition_du_langage&amp;oldid=171423223</a>
<b>Page Web</b>	Auteur, A. (Année). <i>Titre du document</i> [format si nécessaire]. Nom du site (si différent du nom de l'auteur). Adresse URL de la page	URFIST de Strasbourg. (2012). <i>Respecter le droit d'auteur</i> . <a href="http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html">http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html</a>

---

## Exemple : Bibliographie rédigée selon le style APA 7<sup>e</sup> éd.

### Ouvrages

- Abdallah-Pretceille, M. (2011). *L'éducation interculturelle* (3e éd.). Presses Universitaires de France.
- Auger, N., Dervin, F., & Suomela-Salmi E. (2009). *Pour une didactique des imaginaires dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères*. L'Harmattan.
- Beacco, J-C. (2018). *L'altérité en classe de langue : Pour une méthodologie éducative*. Didier.
- Blanchet, P., Moore, D., Asselah-Rahal, S., & Cerquiglini, B. (2008). *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*. Éditions des archives contemporaines.
- Collès, L. (2007). *Interculturel : Des questions vives pour le temps présent*. EME.
- Defays, J.-M. (2018). *Enseigner le français - Langue étrangère et seconde*. Mardaga.
- Holtzer, G. (2000). *Didactique comparée des langues et études terminologiques : Interculturel, stratégies, conscience langagière*. Peter Lang.
- Louis, V., Auger, N., & Belu I. (Eds.). (2006). *Former les professeurs de langues à l'interculturel : À la rencontre des publics*. EME.
- Lucchini, S., & Maravelaki, A. (Eds.). (2007). *Langue scolaire, diversité linguistique et interculturalité*. EME.

### Articles de revue

- Beacco, J.-C., & Messin, K. C. (2010). Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France. *Langue française, n° 167*, 95-111.
- Capt, V., Brunel, M., & Florey, S. (2018). Les valeurs éthiques en jeu dans les classes francophones de littérature. Ce que font les enseignants et ce que disent les élèves (12 et 15 ans). *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle, 58*, 99-118. Consulté sur : <https://doi.org/10.4000/reperes.1736>
- Capucho, F. (2011). L'intercompréhension, un atout pour les étudiants Erasmus ? *Ela. Etudes de linguistique appliquée, n°162(2)*, 221-233.
- Roch-Veiras, S. (2013). Comprendre un texte en langue étrangère : Une question d'émotions.... *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues, 48*, 97-114. Consulté sur : <https://doi.org/10.4000/lidil.3319>

### Travaux universitaires

- Roussel, M. (2020). *Parler des langues des familles à l'école, ce que disent les enfants : Réalisation d'un film de sensibilisation*. (Mémoire de master 2, Université Grenoble Alpes). Consulté sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02972797>
- Zettl, A. (2020). *Fluidité de l'oral : Enseignement distanciel asynchrone en grand groupe à l'université en Chine*. (Mémoire de master 2, Université Grenoble Alpes). Consulté sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03030616>

### Pages spécifiques de sites Web

- Boyer, F. (2021). Y a-t-il une culture numérique ? *EMI.Enssib*. [https://emi.enssib.fr/sites/default/files/2021-02/Cutlure\\_numerique.pdf](https://emi.enssib.fr/sites/default/files/2021-02/Cutlure_numerique.pdf)
- Veunac, C. (8 février 2021). Iris Brey, pour un regard féminin au cinéma. *Centre pompidou*. <https://www.centrepompidou.fr/fr/magazine/article/iris-brey-pour-un-regard-feminin-au-cinema>